

Rapport d'activité OWCA

Assemblée générale ordinaire 2026



Historique

L'association OWCA a été fondée en 2019. Cette Association est régie par la loi du 1er juillet 1901. L'Association OWCA a pour objet d'améliorer, par les moyens dont elle dispose, le sort de tous les animaux, et de leur accorder assistance, et de participer en ce sens à la sensibilisation de l'opinion publique. Elle a également pour mission de promouvoir et encourager la protection et la conservation de l'écosystème, de la faune et de la flore, des sites, eaux, sols et autres ressources naturelles, soit directement au travers de ses actions, soit indirectement en associant des tiers personnes physiques ou personnes morales à la réalisation de ses actions. Elle peut coopérer avec les associations et organismes poursuivant les mêmes buts et existant en France et dans les autres pays.

L'association a connu une période de grande activité entre sa création en 2019, et 2024 : durant cette période, plus de 500 animaux, en majorité des chats mais aussi des chiens et des nouveaux animaux de compagnie (NAC), ont été pris en charge. Ceux-ci ont soit été placés en famille d'accueil pour assurer soins et sociabilisation dans un projet d'adoption, soit été suivis comme « chats libres » sur différents points de nourrissage en région francilienne. L'ensemble des animaux suivis par OWCA ont été au minimum primo-vaccinés, stérilisés et pucés à l'ICAD au nom de l'association.

Malheureusement, le bureau fondateur a du faire face à des départs de certains membres, et à l'indisponibilité croissante des membres restants, pour des raisons personnelles. A partir de l'année 2025, l'activité de l'association a donc décliné. Cela a notamment conduit à un arrêt des prises en charge, à une interruption des adoptions, et à diverses difficultés administratives (incluant une douzaine de transferts ICAD non réalisés au bénéfice de familles adoptantes et l'inaccessibilité du site internet du fait de l'absence de règlement des factures de l'association).

Relance de l'association depuis juin 2026

Un trio de bénévoles de l'association a donc proposé au précédent bureau de reprendre les rênes de l'association. Ce nouveau bureau a été élu à l'occasion d'une Assemblée générale exceptionnelle, tenue en ligne le 15 juin 2026. A cette occasion, Chloé JAMET a été élue Présidente, Marine VOILLARD a été élue Secrétaire générale, et Chloé TROMBETTONI a été élue Trésorière.

Durant l'été 2026, le nouveau bureau (ci-après le Bureau), avec l'aide de plusieurs bénévoles, s'est attelé à plusieurs tâches, qui seront détaillées plus bas ou dans le rapport financier :

- Récupérer l'administration du compte bancaire, auquel la Présidente et la Trésorière ont accès depuis la fin du mois de juillet ;

- Régler les factures en attente auprès des vétérinaires partenaires, certaines factures impayées remontant à 2023. Le total des impayés s'élevait à 1.280,84 euros.

- Effectuer les transferts de détenteurs sur le site de l'I-CAD pour les chats ayant été adoptés avant le changement de bureau.¹

- Relancer les processus d'adoption.

- Réaliser les transferts de chats d'une famille d'accueil à une autre.

- Prendre en charge de nouveaux chats.

- Tenter de récupérer le site Internet de l'association

- Mettre à jour les fiches des chats à l'adoption sur les plateformes de mise en relation entre associations et adoptants

- Relancer et dynamiser notre communication sur nos réseaux sociaux, afin de toucher de nouveaux publics.

Le Bureau a aussi cherché à faire monter en puissance l'association au niveau des ressources humaines. En juin 2026, nous comptons une quinzaine de membres (principalement des familles d'accueil). Au 30 septembre 2026, nous comptons 49 personnes présentes sur la conversation WhatsApp des membres de l'association. Bien entendu, certaines personnes se sont davantage impliquées, à l'image de Timothée et Mellie pour les visites pré-adoption et la facilitation des adoptions, de Maroussia, Audrey et Néné pour la communication, et d'Isabelle pour les trappages. Nous avons en outre accueilli de nouvelles familles d'accueil, certaines prenant la charge de plusieurs chatons comme Nora et Jacques, ou d'une famille entière comme Nelly. Des familles historiques de l'association, comme Gwenn et Virginie, ont su répondre présentes pour aider le bureau à gérer des situations urgentes.

Les adoptions de chats

OWCA, au 30 septembre, a la charge de 30 chats² :

¹ Depuis le 15 juin 2026, quinze chats ont été cédés à leurs adoptants, certains ayant été adoptés il y a plusieurs années.

² Au 30 septembre, l'ICAD compte 103 animaux enregistrés au nom d'OWCA : ceux-ci incluent les chats à l'adoption en FA, au moins 22 chats libres, deux chats ayant été volés par leur FA, et probablement des chats dont le transfert de puce n'a jamais été réalisé par le précédent bureau. Les plus vieux chats enregistrés sont nés en 2010, certains sont probablement décédés. Deux chiens sont également enregistrés.

- 14 sont en cours d'adoption et quitteront l'association dans les prochaines semaines.
- 6 chats sont à l'adoption : Albert (mâle de 7 ans, FIV+), Zora (femelle de 2 ans), Kaou (femelle de 5 mois), Sansa (femelle de 6 ans), Margarett (femelle de 4 mois), Rowling (femelle de 4 mois).
- 10 chats sont en sociabilisation et ne sont pas encore adoptables, soit parce qu'ils sont toujours très craintifs, soit car leur prise est récente et ne permet pas encore de juger de leur état de santé et/ou de leur caractère : Artémis, Shiva, Seth, Apache, Anthracite, Médaille, Sieg, Nuage, Flocon et Neige.
- Outre ces 30 chats, OWCA pourrait récupérer dans les prochains jours 17 chats et chatons.

Entre le 15 juin et le 30 septembre 2026, 27 chats ont été pris en charge : l'ensemble de ces chats ont été sortis de la rue. Certains, probablement abandonnés, ont été trouvés par des personnes qui les ont recueillis puis confiés à l'association, d'autres ont fait l'objet de trappages.

Entre le 15 juin et le 30 septembre, l'association a pris en charge 24 chatons. Ces prises en charge représentent un poids financier important pour l'association, puisqu'une prise en charge complète³ coûte environ 270 euros, ce prix variant selon le sexe du chat, des tarifs et de la remise appliqués par le cabinet vétérinaire, alors que les frais d'adoption des chatons ont été fixés à 250 euros, un montant déjà élevé dans le secteur de la protection animale. Ce prix ne comprend pas les soins supplémentaires parfois nécessaires, qui sont généralement très coûteux. Heureusement, nous avons réussi à faire adopter 10 chatons avant leur stérilisation, laissant donc les adoptants régler cette somme, permettant ainsi de garder de la marge financière pour poursuivre nos activités. Il est aussi à noter que malgré les bons soins fournis par leur famille d'accueil, trois chatons sont malheureusement décédés du coryza.

Certains chats sont particulièrement compliqués à faire adopter, pour des raisons de santé (Albert) ou de comportement (Sansa et Zora). Ces chats font l'objet d'une attention particulière du bureau, et des pistes alternatives, incluant des transferts à d'autres associations ou l'adoption par une organisation (mairie, entreprises...) sont à l'étude. Furie, une chatte présente depuis plusieurs années dans l'association, mais qui ne se faisait toujours pas à la vie avec les humains, a été confiée à une association partenaire, Son toit sous mon toit⁴, pour qu'elle puisse finir sa vie au grand air.

Durant la même période, 23 chats ont été adoptés :

- 9 adoptions ont été finalisées⁵ au 30 septembre, celles-ci devront faire l'objet d'une visite post-adoption dans les prochains mois : Orphée, Gaston, Telma, Rémy, Mimosa, Grisouille, Jakote, Chipie, Chameau.
- 1 chat a été transféré à une autre association : Furie.
- 13 sont en cours de finalisation, les chats ont été réservés et rejoindront très prochainement leur famille : Latte, Moustache, Rorschach, Espion, Bello, Crème, Gremlins, Bleublanroux, Vatou, Mémère, Chatombre, Sheeva, Click.

³ Check-up complet, test FIV/FELV, primo-vaccination (voir rappel), puçage et stérilisation.

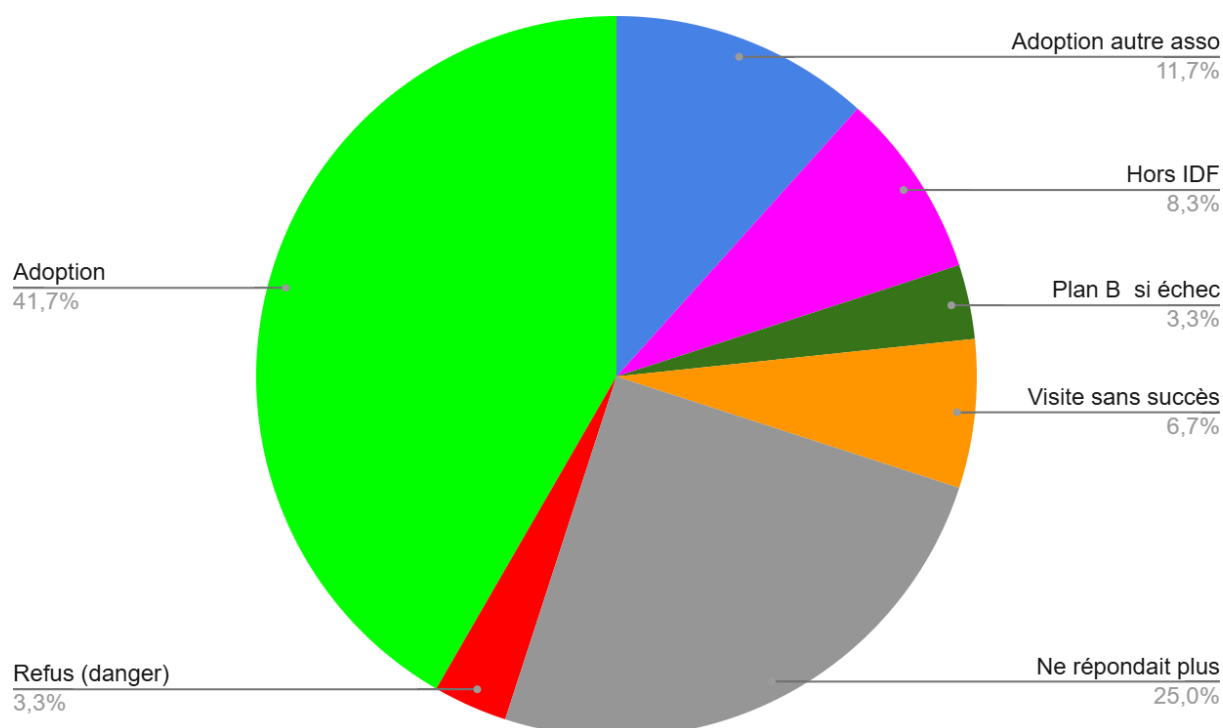
⁴ <https://www.stsmt.fr/> . Une cagnotte a été ouverte pour Furie, dont le montant (210 euros) a été reversé à l'association partenaire pour contribuer aux coûts engendrés par la prise en charge de Furie.

⁵ Dossier complet reçu, frais d'adoption réglés, visite pré-adoption réalisée et transfert du chat dans sa famille adoptante.

Un certain nombre d'adoptions n'ont pas abouti :

- Une quinzaine de personnes nous ayant contacté via mail ou le formulaire n'ont pas donné suite et n'ont donc rencontré aucun chat.
- 8 adoptants ont finalement adopté dans une autre association.
- 5 adoptants habitaient en dehors de l'Île-de-France et souhaitaient adopter des chatons⁶
- 4 potentiels adoptants ont renoncé à une adoption après avoir rencontré un ou plusieurs chats.
- 2 potentiels adoptants ont décidé de ne pas poursuivre le processus d'adoption après avoir appris le montant des frais d'adoption, ou des frais quotidiens.
- 2 adoptions ont été refusées par l'association car des adoptants avec un mode de vie plus compatibles ont été choisis.
- 2 adoptions ont été refusées par l'association à des personnes qui n'étaient de toute évidence pas capable de prendre soin d'un chat.

Analyse des suites données à un projet d'adoption après une prise de contact



Il est également probable que de potentiels adoptants aient renoncé à leur projet à la lecture du formulaire d'adoption, qui a pour objectif de filtrer les personnes n'ayant pas conscience des coûts associés (question sur les moyens suffisants ou des frais d'adoption), violentes (demande de casier judiciaire) ou atteinte du syndrome de l'arche de Noé (visite pré-adoption).

⁶ OWCA n'est pas opposée aux adoptions Île-de-France, mais pour des questions de suivi et de logistique, elle réserve ces adoptions aux chats âgés, avec des problèmes de santé ou de comportement.

Alors que le cadre légal ne permet pas encore à l'association de consulter le fichier des personnes interdites de détention d'animaux (une réforme a été annoncée durant l'été par le gouvernement à ce sujet), l'association a choisi de demander aux adoptants de fournir un extrait de casier judiciaire. Cette décision a été prise à la suite d'une consultation, gracieuse, avec une avocate et dans le cadre d'un respect strict du Règlement sur la protection des données (RGPD). Cette demande permet de dissuader toute personne qui aurait été condamnée pour des faits de violence, que ce soit sur des animaux ou des personnes. Au 30 septembre, nous n'avons reçu aucune demande d'adoption émanant d'une personne dont le casier judiciaire comporterait une mention.

L'identité OWCA a été précisée au fur et à mesure des échanges avec les familles d'accueil, les adoptants et divers partenaires. OWCA cherche à proposer des adoptions sur-mesure, dans le cadre desquelles le comportement et les besoins du chat sont clairement identifiés, et le mode de vie et les souhaits de la famille adoptante adaptés au chat. Nous préférons être exigeants et refuser des demandes d'adoption, plutôt que de confier un chat à une famille en laquelle nous n'aurions pas confiance. Ainsi, les adoptants doivent suivre le parcours suivant : remplissage d'un formulaire⁷, appel avec la Présidente, rencontre du chat chez la famille d'accueil, envoi d'un dossier complet, visite du domicile par un bénévole de l'association.

Nous proposons un accompagnement sur-mesure à la famille adoptante, qui peut contacter l'association pour n'importe quelle question, tout au long de la vie du chat adopté. Un guide de l'adoptant est également fourni (ce guide a fait l'objet d'une mise à jour au cours du mois de septembre). Cet accompagnement est particulièrement apprécié des primo-adoptants, et permet de lutter contre les phénomènes de ré-abandon.

Les autres activités d'OWCA :

Les visites pré-adoption et pré-FA ont mobilisé plusieurs bénévoles de l'association afin de s'assurer du bien-être futur des chats.

Les partenariats avec les cabinets vétérinaires ont été mis à jour : la majorité des cabinets vétérinaires ont confirmé leur partenariat avec OWCA, seuls 6 ont refusé de continuer le partenariat à cause de problèmes et d'impayés causés par d'autres associations ou pour des raisons de fermeture du cabinet. Ces partenariats sont particulièrement importants, puisqu'ils permettent à l'association de réaliser des prises en charge à moindre coût, les cabinets appliquant une réduction entre 20 et 50 % sur la facture.

L'association a relancé les gardes de chats à domicile. Pour l'instant, une seule garde a été effectuée, remerciée par un don de 130 euros. A chaque adoption, ce service est évoqué avec les adoptants. Au mois de septembre, ce service a été annoncé publiquement pour les familles n'ayant pas adopté leur compagnon chez OWCA. Il sera notamment nécessaire de communiquer largement sur ce service à l'approche des vacances de Noël. Cette activité contribue également aux efforts de l'association pour lutter contre les abandons, dont le nombre augmente lors des périodes de vacances.

⁷ <https://forms.gle/RKrbWMuBdDgYg7ou8>

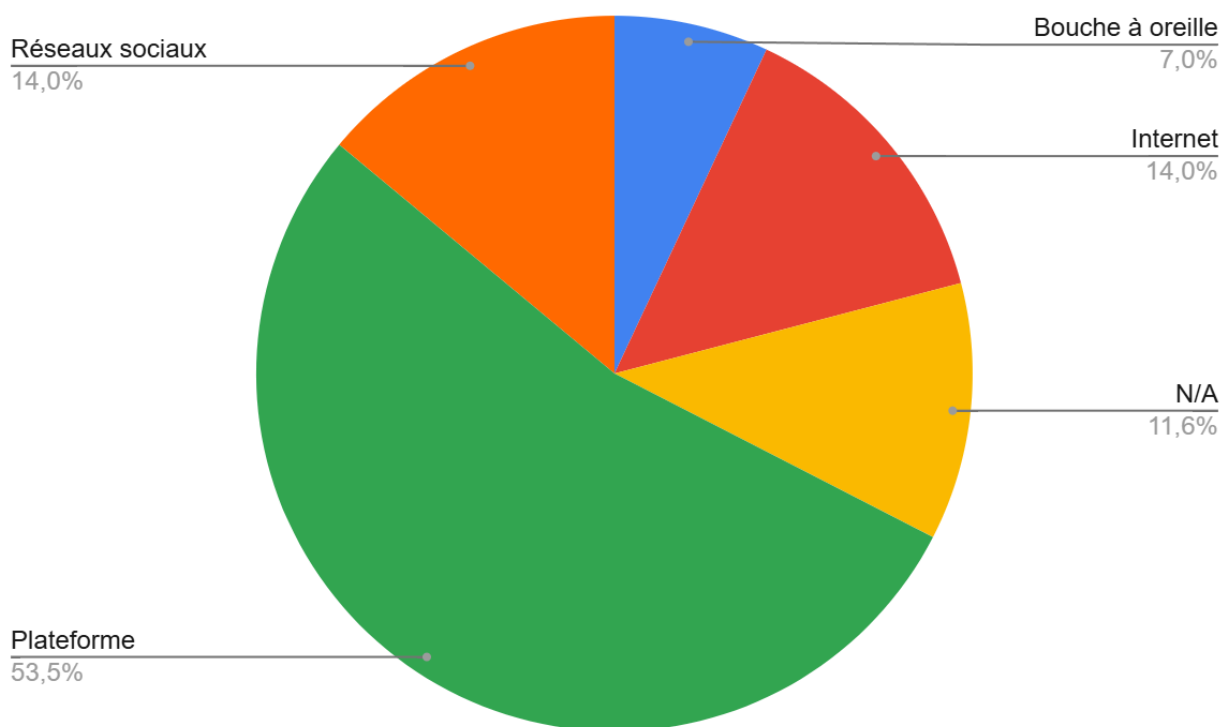
Toutefois, cette activité est limitée par les disponibilités des bénévoles (une période de garde a du être refusée du fait de l'absence de bénévoles disponibles).

L'association a également produit plusieurs contenus de sensibilisation pour les réseaux sociaux, sur les sujets suivants : comment s'occuper d'un chat durant de fortes chaleurs, comment gérer un chat craintif, que faire si des chatons sont dans la rue... Le guide de l'adoption a également été mis à jour, de même que les recommandations en matière d'alimentation. Le guide des familles d'accueil est en cours de mise à jour.

Moderniser et développer notre communication

L'association a cherché à relancer sa communication pour trouver de nouveaux bénévoles, familles d'accueil et familles adoptantes. Les pages suivantes dessinent le bilan de ces efforts depuis la reprise de l'association.

Moyen de mise en contact entre l'association et un adoptant



Note : pour les réseaux sociaux, les prises de contact se sont fait à part égale via Instagram et Facebook, confirmant la nécessité de continuer à alimenter les deux plateformes.

Les réseaux sociaux

Facebook et Instagram, les deux réseaux sociaux utilisés par l'association, sont particulièrement complémentaires, puisque ces plateformes n'attirent pas les mêmes démographies : Instagram nous permet de couvrir la tranche des 25-40 ans, tandis que Facebook compte essentiellement des utilisateurs âgés de plus de 45 ans.

Une analyse de l'audience d'OWCA sur les réseaux sociaux est également intéressante : OWCA semble attirer un public féminin, jeunes actifs et retraités, ce qui correspond effectivement à la composition démographique des interlocuteurs du bureau (familles d'accueil, bénévoles, adoptants). On remarquera qu'OWCA ne touche presque pas le public "étudiant", constituant ainsi une piste à explorer, notamment pour recruter de nouvelles familles d'accueil et des bénévoles. La création d'un compte TikTok pourrait par exemple être à étudier.

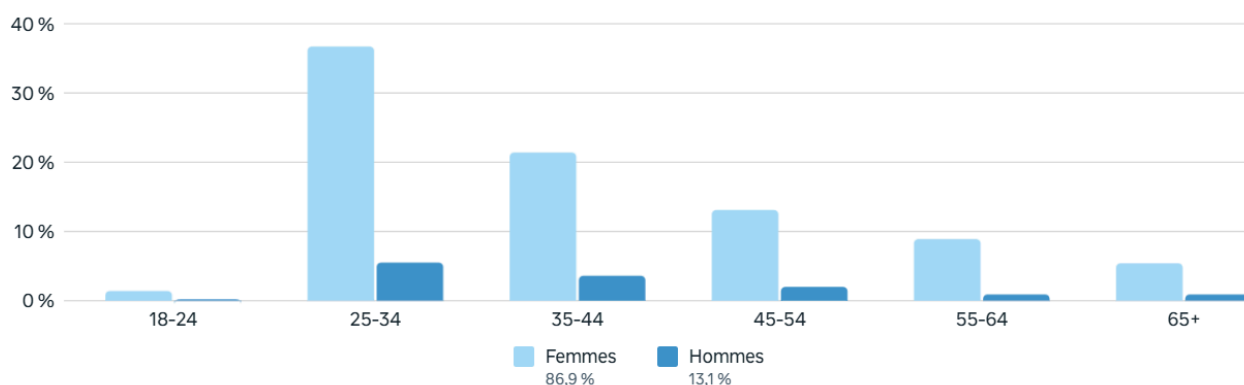
Audience d'OWCA sur Facebook

Followers ⓘ

Global

8054

Âge et genre ⓘ



Principales villes



Principaux pays



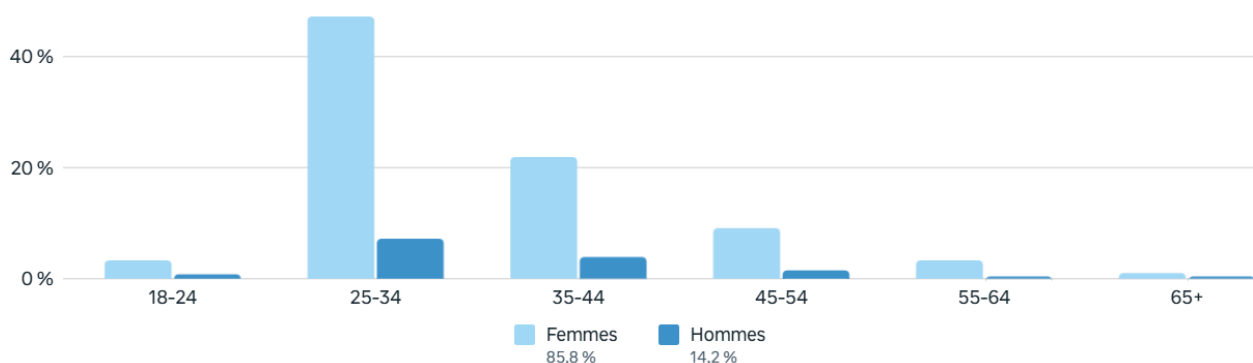
Audience d'OWCA sur Instagram

Followers ⓘ

Global

2730

Âge et genre ⓘ



Principales villes

Paris

23,4 %

Principaux pays

France

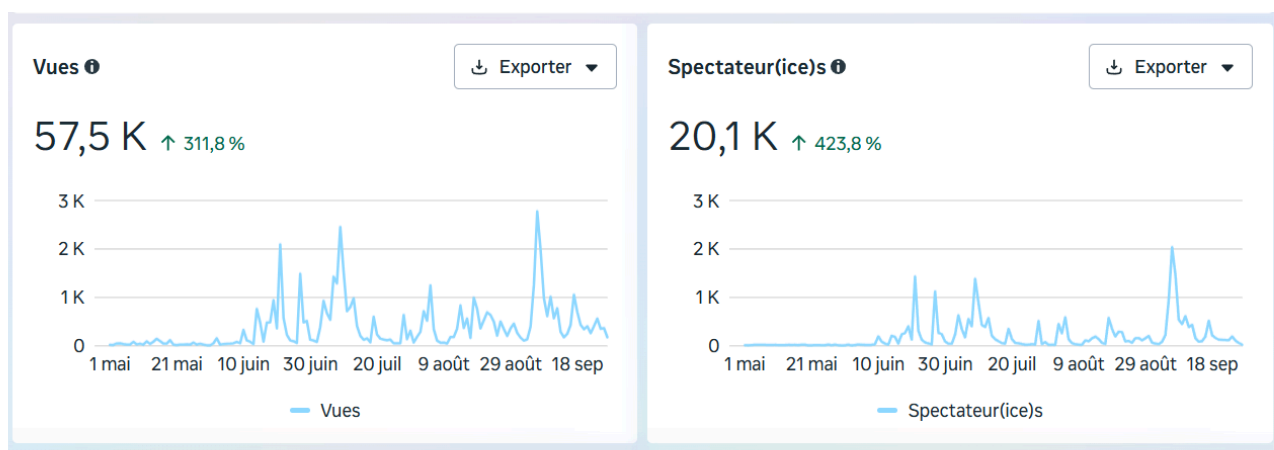
89,6 %

Le bureau a axé les efforts de communication sur la publication de vidéos (*reels*) qui obtiennent de meilleurs résultats que le format traditionnel de carrousel. Ce type de contenu, toutefois, nécessite une plus grande implication des familles d'accueil pour fournir des vidéos de qualité, et repose sur une seule bénévole qui maîtrise le montage vidéo. Le recrutement de nouveaux bénévoles serait ainsi utile.

En outre, le bureau a essayé de poster quotidiennement des *stories* (contenu court disponible 24 heures), afin de tenir informé nos *followers* de l'actualité de l'association : de nombreuses photos de chats anciennement adoptés ont été publiées, ainsi que des photos de chats prochainement à l'adoption ou des appels à dons (sans réel succès). Les contenus permanents ont également été relayés.

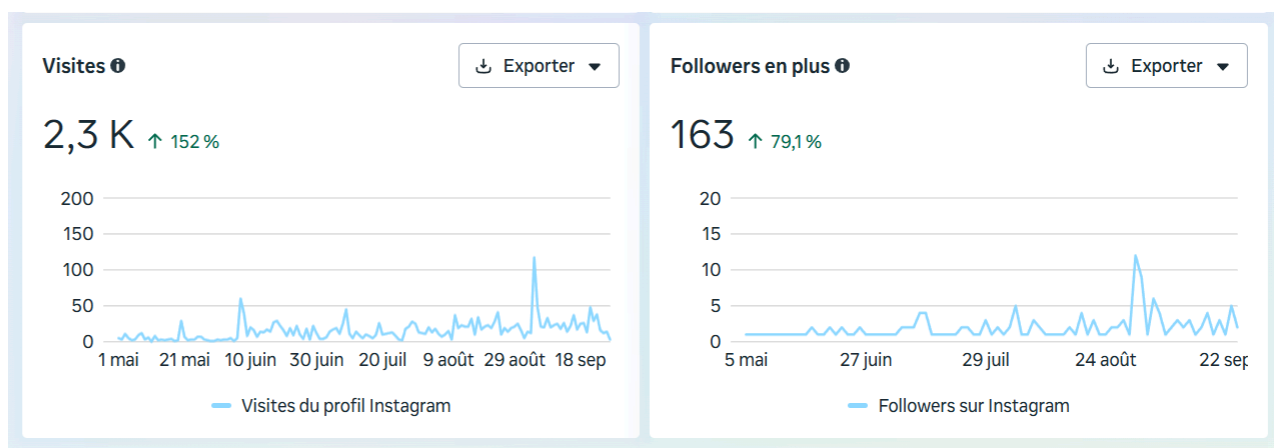
Les réseaux sociaux ont connu un bond de fréquentation lors d'une publication en partenariat avec une autre association (qui dispose d'une audience trois fois plus importante qu'OWCA). Nous continuerons donc à mettre en place de nouveaux partenariats sur les réseaux sociaux.

Evolution de l'audience d'OWCA sur Facebook entre le 1er mai et le 27 septembre



Evolution de l'audience d'OWCA sur Instagram entre le 1er mai et le 27 septembre

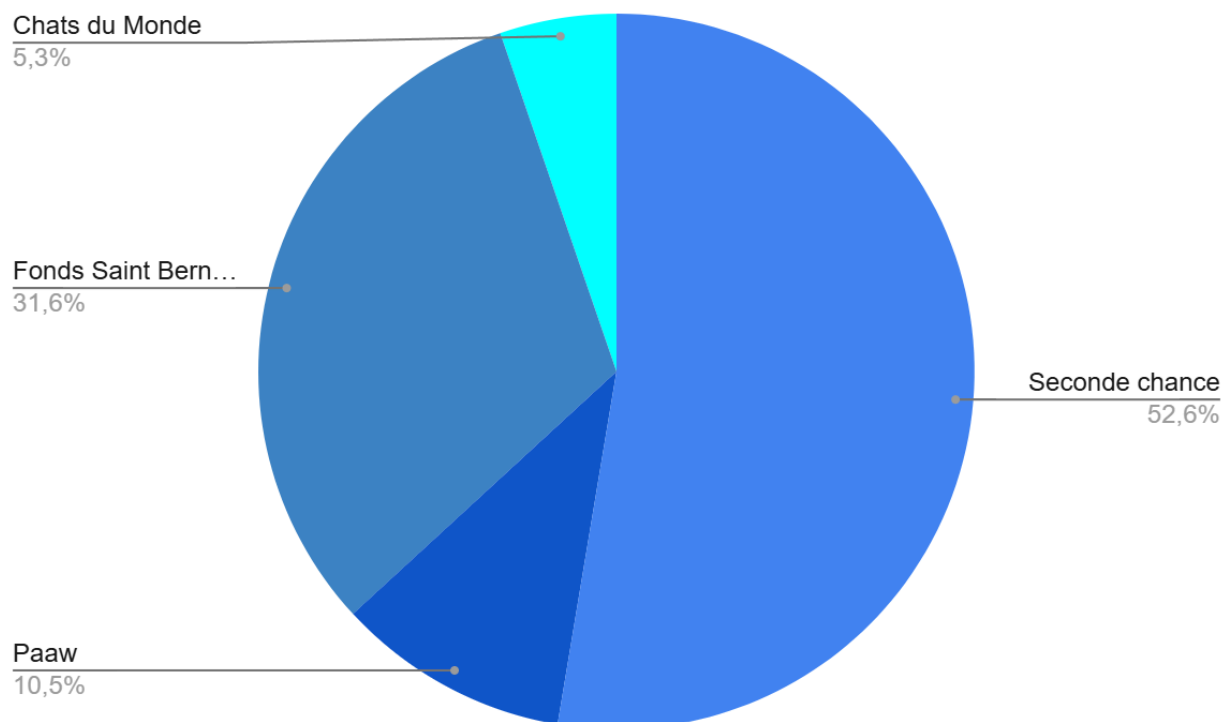




Les plateformes spécialisées

Les plateformes de mise en relation entre les associations et les familles adoptantes ont été réinvesties : les profils des chats à l'adoption sur Seconde Chance, Chats du monde et le Fonds Saint Bernard ont été mis à jour. L'association s'est également inscrite sur la plateforme PAAW. Enfin, l'association a appris que les profils des chats à l'adoption étaient également publiés sur l'application Adopt'animaux, sans qu'OWCA ne se soit jamais inscrit sur cette plateforme. Les annonces sur cette plateforme étant inexactes (les frais d'adoption étaient indiqués à 0 euros) et l'inscription sur la plateforme étant payante, l'association a simplement fait supprimer les profils, et veillera à ce que cette situation ne se reproduise pas.

Moyen de mise en contact entre l'association et un adoptant via une plateforme spécialisée



Le site internet de l'association (www.owca.fr) n'a pas pu être récupéré par le nouveau bureau : l'ancien bureau refuse de communiquer les codes pour accéder au compte client OVH rattaché, lequel semble appartenir nommément à l'ancienne présidente qui ne répond plus au bureau. L'abonnement du site n'ayant pas été payé depuis plus d'un an, le nom de domaine est tombé le 10 septembre. Un dossier a été monté auprès d'OVH pour récupérer le nom de domaine. Dans l'attente de régulariser la situation, un nouveau nom de domaine a été acheté : www.owca.cat . Le site internet est en cours de création, et nécessiterait l'implication de plusieurs bénévoles.

Confirmer la relance d'OWCA et l'inscrire dans le paysage de la protection animale en Île-de-France.

L'objectif de l'année à venir pour le Bureau sera de consolider l'association dans son fonctionnement, afin de la pérenniser. En effet, la Présidente actuelle ne prévoit pas de réaliser plus de deux mandats à la tête de l'association. Il importe donc, afin d'éviter une situation similaire à celle de 2025-2026, de mettre en place des outils et des processus simples et facilement assimilables par de nouveaux membres, et de faire monter en compétence des personnes assez motivées et impliquées pour prendre la tête de l'association à l'horizon 2028. Dans cet objectif, le Bureau sera élargi, sur proposition du bureau actuel et après validation de l'Assemblée générale, afin de répondre à la charge de travail importante et de faire monter en puissance l'association. Pour cela, la création d'un poste de vice-président est proposée à l'assemblée générale du 17 octobre.

Un tel élargissement du bureau permettra également de mettre en place une meilleure organisation par pôle (« administratif » pour la Trésorière, « communication » pour la Secrétaire générale, « prises en charge » pour le futur vice-président) en identifiant un membre du bureau responsable pour chaque pôle. La Présidente conservera un rôle de coordination, de gestion des ressources humaines et de prise de décision.

Selon le code rural, toute association de protection animale doit compter au moins un membre du bureau détenant l'ACACED. Grâce au soutien de la Fondation SPA, la Présidente et la Secrétaire générale suivront des sessions de formation et passeront l'examen d'ici la fin de l'année. La trésorière et le futur vice-président pourront également suivre cette formation en 2027.

Une automatisation des processus administratifs est en outre en cours de construction, notamment pour la création des contrats d'adoption. D'autres processus pourront être améliorés au cours des prochains mois pour alléger la charge de travail des bénévoles et du bureau.

Afin de poursuivre ses activités, OWCA aura en outre besoin de recruter de nouvelles familles d'accueil. En effet, plusieurs familles d'accueil ont quitté ce rôle après avoir adopté le chat dont elles s'occupaient, tandis que d'autres n'ont plus un mode de vie compatible avec cet engagement. Certaines familles d'accueil étaient par nature temporaires, puisqu'elles avaient recueilli un chat et passaient par l'association pour le faire adopter. L'association a reçu de manière hebdomadaire, voire quotidienne lors du pic de l'été, des demandes de prise en charge de chats abandonnés ou errants : un grand nombre de chats n'ont ainsi pas pu être pris en charge faute de familles disponibles.

OWCA cherchera aussi à recruter de nouveaux bénévoles aux compétences variées : communication, comportementalisme, soins ... Une attention particulière sera portée aux raisons de l'engagement de nos bénévoles, afin d'éviter tout détournement des activités d'OWCA au bénéfice indu d'une personne physique.

Afin de diversifier nos partenariats, les familles d'accueil ont indiqué des cabinets vétérinaires à proximité de chez elles, qui pourraient être démarchés. De nouveaux partenariats permettront à la fois de réduire les temps de trajet de nos familles d'accueil, d'améliorer la résistance de l'association à un éventuel retrait de partenariat et obtenir des

réductions plus importantes. Le bureau a également constaté d'importantes différences de prix selon les cabinets vétérinaires, et s'emploie actuellement à dresser une matrice des cabinets aux prix les plus raisonnables, afin d'orienter les familles d'accueil en priorité vers ceux-ci.

Enfin, OWCA cherche depuis le début de l'été à acter deux partenariats avec les mairies de Sevrans et de Saint-Ouen : ces deux communes font face à un problème d'errance féline important, et les mairies n'ont rien mis en place pour y remédier. A l'inverse, l'association a besoin de financements pour assurer de nouvelles prises en charge. Les modalités de ces partenariats sont donc en cours de discussion avec les élus à la protection des animaux de ces deux communes. Un partenariat tripartite est en cours de discussion entre la mairie de Saint-Ouen, la clinique vétérinaire des Docks et l'association pour multiplier les prises en charge. La Présidente déménageant au mois d'octobre à Saint-Ouen, elle a demandé à la mairie de pouvoir héberger l'association à une adresse générique, afin d'éviter tout abandon sauvage devant son domicile : le changement d'adresse de l'association, qui a vocation à être de longue durée, est donc proposé au vote de l'Assemblée générale du 17 octobre.

Un partenariat avec l'association Les Tas de Poils de Marie-Galante, basée dans les Antilles, est en cours d'étude, pour permettre le rapatriement de chats en métropole, dans le cadre d'adoption facilitées par OWCA. Ce partenariat impliquerait seulement de mener à bien le processus d'adoption habituel de l'association, sans passage des chats par des familles d'accueil d'OWCA. La convention associative est en annexe de ce rapport.

L'association, pour multiplier son audience, tentera également de prendre part à divers événements physiques. Ceux-ci nous permettront de mettre en avant nos chats à l'adoption, et de recruter de nouveaux bénévoles et familles d'accueil.

Annexe 1 – Rapport financier : Une trésorerie dans le vert et à consolider

Annexe 2 -

Charte de partenariat pour le transfert de chats vers la France hexagonale entre les associations Les Tas de Poils de Marie-Galante et OWCA

L'association les Tas de Poils de Marie-Galante s'engage à :

1. Transmettre les informations exactes et véridiques, sur caractère, santé, dossier médical, ententes et habitudes des animaux ainsi que des photos récentes de l'animal.
2. confier des chats identifiés, (primo-)vaccinés, à jour de leur déparasitage. S'ils sont âgés de plus de 6 mois, ils sont également stérilisés et testés FIV et FeLV.
3. effectuer la visite vétérinaire réglementaire, quelques jours avant le départ.
4. confier les documents du chat : carnet de santé, CBS, lcad, justificatif de stérilisation.
5. communiquer tout changement sur le caractère, la santé et le dossier médical, les ententes et habitudes des animaux avant le départ.
6. informer de la date de fret au plus tard 3 semaines avant le départ prévu.
7. facturer les chats à hauteur de 200,00 € par animal au plus tard 7 jours après l'arrivée du chat en France. Ce tarif est réduit à 100,00 € pour des cas particuliers, lorsque le chat à plus de 8 ans, est positif au FeLV ou porteur d'une maladie chronique /d'un handicap nécessitant un traitement à vie.
8. transmettre l'lcad au plus tard 7 jours après l'arrivée du chat en France.

L'association OWCA s'engage à :

1. accueillir les chats dans des conditions conformes à leur bien être physiologique et psychologique, à transmettre des nouvelles à l'association LTPMG ou à la famille d'accueil du chat en Guadeloupe.
2. prendre à sa charge les soins vétérinaires, à compter du jour de réception des chats.
3. ne procéder à aucune reproduction ou commerce avec les animaux et exiger la même chose de leurs adoptants.
4. à stériliser avant leurs 7 mois les animaux qui ne le seraient pas à leur arrivée et exiger la même chose de leurs adoptants.
5. transmettre au plus tard le vendredi précédent le départ, la liste des animaux qu'elle accueillera.
6. payer les factures dans le temps imparti.

Fait en 2 exemplaires, dont un pour chacune des deux parties
Le 1er octobre 2026